

**Gaëlle BIARD ; Sophie GENNERET ; Christine MÜLLI**

**Genève, Département de l'Instruction Publique,  
Service des Classes d'Accueil et d'Insertion**

**SCAIDOC :  
plus qu'une passerelle vers l'information, un outil supplémentaire  
d'éducation et d'intégration.**



Ce dossier est un condensé du  
Travail de diplôme présenté au  
Département Information documentaire  
Haute Ecole de Gestion de Genève  
Genève, 2004

« Les propos émis dans ce travail n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs ».

## **1. Introduction**

Nous avons réalisé un mémoire dont vous trouverez le résumé ci-après. Ce dossier reprend de manière plus concise les principaux éléments de notre travail.

## **2. Résumé du mémoire**

Ce travail de diplôme a été réalisé sous mandat du Service des Classes d' Accueil et d'Insertion du Département de l' Instruction Publique de Genève (SCAI) et consistait à réfléchir, avec toute la liberté que cela implique, à la création d'un centre de documentation (CEDOC) propre au SCAI. Ce service accueille des élèves de 15 à 19 ans environ qui sont soit de jeunes migrants soit des jeunes en rupture scolaire.

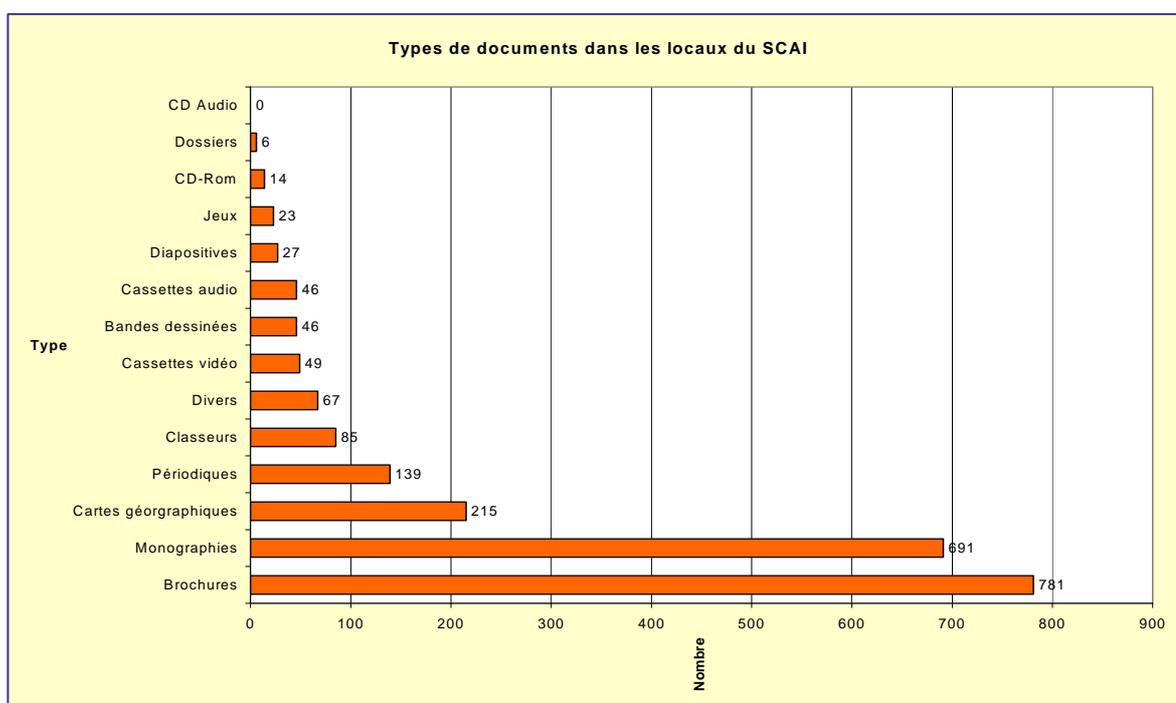
Dans ce mémoire il est proposé un constat de la situation documentaire au sein du SCAI. Un état des lieux et une enquête ont été réalisés auprès des élèves et des enseignants afin de connaître leurs besoins et leurs attentes.

Suite à cela, il est proposé un concept global de CEDOC appelé SCAIDOC, qui serait un centre passerelle entre les diverses ressources préexistantes dans le canton de Genève et qui offrirait un espace d'accueil pour les élèves et les enseignants voulant y travailler. De ce fait, l'analyse est axée sur les partenaires potentiels du futur SCAIDOC, sur le fonds spécifique qu'il devrait mettre à disposition et sur les locaux (au sein du SCAI) qui pourraient faire office de lieu d'accueil. Nous proposons également quelques pistes en matière de mobilier, de personnel et d'heures d'ouverture, ainsi que diverses recommandations.

Ce travail n'a pas la prétention de couvrir tous les aspects relatifs à la création du SCAIDOC, mais il pourrait servir d'outil de base pour le prolongement du travail à effectuer sur ce noble projet.

### 3. Etat des lieux et analyse des besoins : constat

- Le SCAI ne dispose d'**aucun système de gestion**. Il n'y a pas de personne responsable du prêt et c'est à chaque enseignant d'inscrire ses emprunts sur des feuilles apposées au dos des armoires, volantes voire même inexistantes.
- Nous avons comptabilisé le nombre total de documents que possède le SCAI (état au 5 avril 2004, pour la salle des maîtres, la salle d'information scolaire et professionnelle et diverses armoires des salles de classes) et sommes arrivées à un total de **2'189** documents dont voici la typologie :



On peut d'ores et déjà constater que si CEDOC il y a, celui-ci se devrait de proposer un fonds **multimédia**, vu la multiplicité des supports utilisés pour l'enseignement.

En ce qui concerne l'enquête que nous avons réalisée auprès des élèves et des enseignants, le taux de participation fut plutôt satisfaisant. Nous pouvons mettre en exergue les points suivants :

- Une grande majorité d'enseignants n'est **pas satisfaite de la « gestion »** actuelle des documents en salle des maîtres.

- Dans l'idéal, les élèves désireraient avoir accès à : des **ouvrages bilingues**, des livres contenant des **textes simples** et **illustrés** (bandes dessinées), ainsi que des supports variés qui permettraient d'autres approches de la langue française et qui faciliteraient la compréhension orale (**cassettes vidéo**, **cassettes audio**, **méthodes de langue**, etc.)
- Les élèves et les enseignants sont en majorité d'accord pour affirmer que la création d'un centre de documentation pour le SCAI serait utile, voire **nécessaire**.

#### 4. Normes

Nous nous sommes référées aux normes des bibliothèques scolaires de la Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique Suisse (CLP) afin de faire des constations par rapport à l'état des lieux effectué dans les locaux du SCAI.

Nous avons retenu uniquement les points qui nous semblaient pertinents.

**« La bibliothèque scolaire est un service public permettant aux élèves ainsi qu'au corps enseignant de l'utiliser comme centre de formation, d'information et de loisirs. »**

Le fonds qui est actuellement utilisé pour l'enseignement au SCAI n'est pas mis à la disposition des élèves.

**« Chaque établissement scolaire dispose de sa propre bibliothèque ».**

Le SCAI ne dispose d'aucune bibliothèque ou de centre de documentation propre.

**« Le volume et la composition des collections sont adaptés aux besoins des utilisateurs. Lors du choix, on tiendra compte des contraintes de l'enseignement, de la formation continue et de l'aménagement des loisirs ».**

Les documents que nous avons observés tiennent compte des besoins spécifiques des élèves et des enseignants en matière d'enseignement.

**« La gestion de la bibliothèque scolaire est confiée à une/un bibliothécaire formé(e). »**

Il n'y a aucune gestion actuellement.

## 5. Bibliothèques scolaires et multiculturalisme

*« La mission de la bibliothèque scolaire est de fournir l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. En procurant aux élèves les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, la bibliothèque scolaire leur offre les moyens de devenir des citoyens responsables. »*

Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires, Mars 2004

Le canton de Genève n'a pas de législation sur les bibliothèques scolaires. Il possède en revanche un usage : « [...] aucune école ne serait construite dans le canton, sans qu'il n'y soit prévu une bibliothèque gérée par des professionnels [...] » (propos de Monsieur André-Chavanne, Conseiller d'état socialiste chargé de l'Instruction publique de 1961 à 1985 et initiateur de cet usage ).

Actuellement, la totalité des établissements du post-obligatoire de Genève dispose d'une bibliothèque scolaire, à l'exception du SCAI.

### Un outil social et pédagogique

- La bibliothèque scolaire joue un rôle essentiel dans la quête de **l'égalité des chances** et de la promotion culturelle.
- A la fois **lieu d'apprentissage, de travail, de détente ou de loisirs**, la bibliothèque est également un lieu culturel qui tisse **un lien social entre l'école et les usagers**.

La bibliothèque scolaire a pour objectif de **développer le goût de la lecture et de l'acquisition de connaissances**.

La bibliothèque est un outil qui doit favoriser la réalisation des objectifs éducatifs que les programmes d'enseignement préconisent. La bibliothèque scolaire doit faire en sorte de devenir un partenaire pédagogique important du corps enseignant et s'insérer si possible dans un programme d'enseignement. Elle doit en outre, être en

mesure de proposer aux publics des formations à la recherche mais aussi de les aider à développer leur sens critique face à l'information et à ses diverses sources. L'objectif étant de rendre autonome l'utilisateur autant que possible.

## **Multiculturalisme**

Le SCAI se compose d'une majorité de jeunes migrants provenant de diverses cultures étrangères, si bien qu'ils sont pour la plus grande partie non francophones.

Dans le but de faciliter leur intégration dans un pays d'accueil, en l'occurrence, la Suisse, nous envisageons d'intégrer au fonds du SCAIDOC des ouvrages en diverses langues étrangères pour les raisons suivantes :

- Peu de bibliothèques scolaires possèdent actuellement un fonds interculturel qui contienne un choix de langues varié.
- Les élèves bénéficieraient d'ouvrages dans leur langue maternelle afin de garder contact avec leurs racines, ce qui est un élément très important dans la construction de leur identité et par conséquent, pour leur intégration.

## 6. Concept global

Globalement, nous préconisons le concept suivant :

Le **SCAIDOC**, un espace d'accueil et de formation, passerelle vers d'autres ressources existantes (orientation) et basé sur des partenariats variés.

L'idée est de créer un véritable espace d'accueil et de travail pour les élèves. Bon nombre de professeurs ont émis le souhait de pouvoir s'y rendre pour y travailler avec leur classe (précisons à ce propos que le nombre d'élèves par classe est d'environ 12 actuellement).

Le SCAIDOC fonctionnerait comme une passerelle, c'est-à-dire que la politique en matière de formation des usagers se devrait d'être particulièrement développée. En effet, l'orientation vers d'autres ressources existantes (le fonds des bibliothèques municipales et de diverses bibliothèques spécialisées de la ville en particulier) serait l'un des axes central du SCAIDOC. A terme, l'idéal serait que les élèves puissent par eux-mêmes chercher et trouver les documents dont ils pourraient avoir besoin sans passer systématiquement par la/le bibliothécaire, ce qui développerait leur autonomie.

Concernant le fonds à disposition sur place, il s'agirait vraiment de travailler en collaboration étroite avec différents partenaires. Un choix varié de certains d'entre eux est présenté dans le mémoire. Un accent particulier a été mis sur les partenaires qualifiés de « privilégiés ». De par les démarches que nous avons effectuées, il est clair que ces partenariats sont tout à fait envisageables et seraient un réel plus pour le SCAIDOC puisqu'ils permettraient d'étoffer le fonds se trouvant sur place.

Vu que nous avons travaillé sur les solutions les moins coûteuses, il nous a tout de même fallu trouver des possibilités au sein de l'infrastructure existante, tout en gardant toujours à l'esprit cette problématique du manque de salles de classe. Le problème va en empirant et les autorités compétentes seront de toute manière amenées à envisager des solutions pour ce problème dans les années à venir.

## 7. Fonds

L'une des particularités du SCAIDOC sera bien entendu la spécificité de son fonds. C'est pourquoi nous avons réalisé la première étape d'une politique des collections : une charte des collections. Celle-ci a été réalisée dans l'optique de déterminer avec le plus de précision possible les grandes lignes de ce que se devrait d'être le futur fonds du SCAIDOC. La voici ci-après :

### Extrait de la Charte des collections du futur SCAIDOC

*« Il a été démontré que lorsque les bibliothécaires et les enseignants travaillent en collaboration, les élèves font des progrès en écriture et en lecture, savent mieux apprendre et résoudre des problèmes. Ils acquièrent une expérience des techniques de l'information et de la communication ».*

(Manifeste de l'UNESCO pour la bibliothèque scolaire, UNESCO/IFLA, 2000)

La présente Charte a pour but de fixer de manière écrite les grands axes de la politique des collections imaginée pour le futur SCAIDOC.

### LE SCAI ET SON CENTRE DE DOCUMENTATION : MISSIONS

Le Service des Classes d'Accueil et d'Insertion de la République et Canton de Genève (SCAI), en tant qu'institution d'enseignement secondaire post-obligatoire reçoit des élèves de 15 à 19 ans (non francophones ou en rupture scolaire) et défend trois objectifs principaux : préparer l'élève à intégrer soit une formation professionnelle, soit une filière scolaire du 10e degré ; aider l'élève à se structurer à travers l'appropriation de connaissances et le développement de compétences ; développer l'autonomie, le raisonnement, l'imagination et la créativité de l'élève.

### LE SCAIDOC, quant à lui, a pour missions :

- de **mettre à disposition** de son public-cible (élèves et enseignants du SCAI) un fonds spécialisé (axé sur le français en tant que langue-outil) en libre-accès
- de **proposer** l'information sur différents types de supports (centre de documentation multimédia)

- de **développer** une passerelle entre les utilisateurs du SCAIDOC et les ressources disponibles dans les différentes institutions de la ville et du canton de Genève (formation et orientation des usagers)
- d'**offrir** un espace d'accueil et de travail aux élèves et aux enseignants
- de **favoriser** le travail en réseau et les partenariats
- de **promouvoir** la lecture en tant que plaisir

## FONDS

Sont exclus de toutes acquisitions les documents n'entrant pas dans une des catégories ci-après. Les encadrés mettent en évidence les fonds à privilégier.

Le Centre de documentation possèdera différents pôles se répartissant de la manière suivante :

- fonds spécialisé « français langue outil » axé sur l'apprentissage et l'appropriation du français en tant que langue seconde. Ce fonds serait constitué de manuels scolaires, de brochures, de méthodes de langue, d'ouvrages bilingues et de tout autre type de documents destinés à des élèves désirant apprendre le français et à des enseignants souhaitant l'enseigner.

- fonds spécialisé « information scolaire et professionnelle » proposant un choix de brochures éditées par l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle.

- fonds d'ouvrages en langues étrangères qui devrait proposer au minimum un ouvrage dans chaque langue étrangère représentée au SCAI.

- fonds pédagogique destiné aux enseignants (fonds orienté sur la pédagogie et l'enseignement dans des classes d'accueils ou à élèves difficiles)

- fonds d'ouvrages de références (dictionnaires, encyclopédies)

- fonds encyclopédique et généraliste (documentaires, romans) axé sur les domaines enseignés au SCAI

- Un pôle actualité (périodiques, brochures diverses)

## **SUPPORTS**

Supports papier : monographies, périodiques, bandes dessinées, brochures et cartes de géographie.

Supports multimédia : DVD , CD-ROM, CD audio, cassettes audio<sup>1</sup>, cassettes vidéo<sup>2</sup>, diapositives et jeux.

Des dossiers documentaires pourraient également faire partie du fonds selon la demande et surtout les disponibilités de la ou du future Spécialiste ID.

<sup>1</sup> Ne seront acquises que si un contenu équivalent n'est pas disponible en CD audio.

<sup>2</sup> Ne seront acquises que si un contenu équivalent n'est pas disponible en DVD.

## 8. Partenaires

Le SCAIDOC ne pourrait pas vivre en autarcie, c'est pourquoi nous avons travaillé, toujours dans l'optique du moindre coût, sur différents **partenariats** possibles.

Nous avons sélectionné trois types de partenariat nécessaires pour que le SCAIDOC réponde au mieux aux besoins de ses futurs usagers :

- 1) **prêt d'un fonds documentaire**
- 2) **accueil et visites de classe**
- 3) **prêt aux élèves du SCAI**

Puis nous avons contacté chacune des institutions choisies.

Afin d'être en mesure de privilégier certains partenaires, nous avons effectué une **analyse comparative de leurs prestations** et avons dès lors privilégié deux institutions pour le premier type de partenariat « prêt d'un fonds documentaire » : **La Bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge** et **Bibliocentre**.

Ces deux institutions pourraient à elles seules fournir un fonds documentaire important pour le SCAIDOC.

La Bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge s'occuperait de mettre à disposition du futur SCAIDOC un **fonds en langues étrangères** et Bibliocentre aurait pour fonction d'offrir un **fonds en langue française**.

Pour les deuxièmes et troisièmes types de partenariat, nous n'avons pas privilégié de partenaires car l'ensemble est susceptible de répondre aux besoins du SCAIDOC et de ses futurs usagers.

## 9. Locaux

Le local choisi pour l'implantation d'un CEDOC doit s'efforcer de répondre aux besoins de l'ensemble des usagers et des professionnels mais également à diverses normes (techniques, de sécurité, d'aménagement, et bien évidemment bibliothéconomiques,...).

Le but est bien de proposer trois solutions, aussi **rationnelles** que possibles, tant au niveau des **coûts**, de la **faisabilité pratique** ainsi que du **temps de mise en œuvre** (rapidité de création).

Nous avons donc mis en parallèle la surface des divers locaux avec les normes de surface minimale des bibliothèques scolaires issues de la CLP. Il en ressort que la surface doit être **d'au moins 70 m<sup>2</sup>**. Il est important de se rappeler que les normes expriment bien souvent les **minima** et non pas le plus adéquat. Nous estimons que le futur SCAIDOC devrait bénéficier d'une surface minimale de **80 m<sup>2</sup>** car il devrait être en mesure d'accueillir **un espace de travail suffisant** pour une classe.

Nous avons décidé de nous concentrer sur les locaux se trouvant dans les bâtiments du **40 avenue de Châtelaine** que nous considérons comme étant le siège du SCAI.

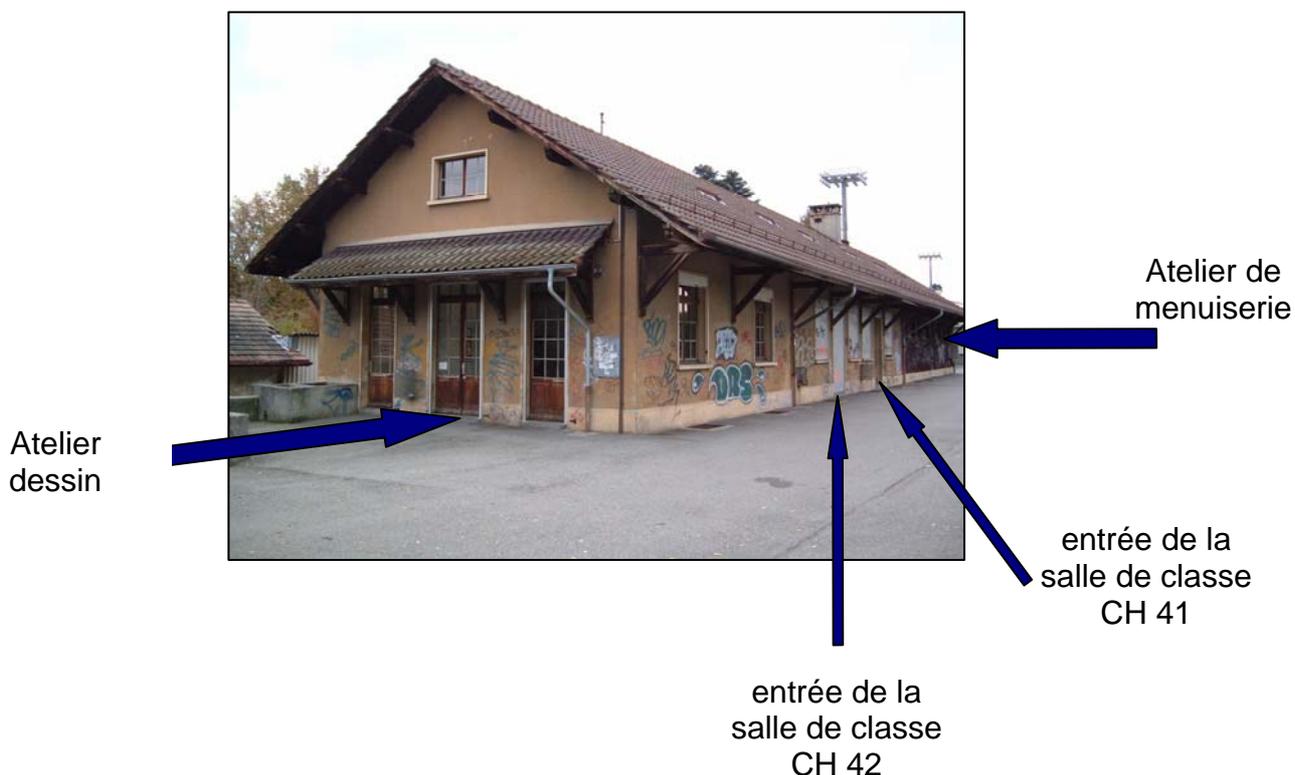
Nous avons obtenu un entretien avec Monsieur Bettiol, qui fut fructueux. Tout comme Monsieur Aguet, il nous a fait part de la difficulté de modifier une salle de classe en CEDOC, notamment en raison de la probable augmentation du nombre d'élèves scolarisés au SCAI.

En revanche, il nous a très fortement recommandé de **ne pas donner suite à la proposition sur un aménagement des sous-sols** pour des raisons **d'insalubrité** et **de coûts prohibitifs de travaux éventuels**.

## Proposition 1

**Salle CH 42 et CH 41** situées au 40 avenue de Châtelaine dans le bâtiment annexe du SCAI.

Voici une photo du bâtiment annexe qui contient deux salles de classe, un atelier menuiserie ainsi qu'un atelier dessin :



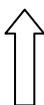
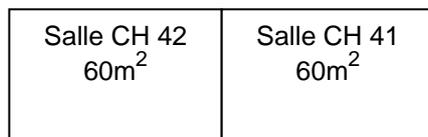
Schématiquement, cela ressemble à ceci :

Atelier dessin	Salle CH 42 60 m <sup>2</sup>	Salle CH 41 60 m <sup>2</sup>	Atelier de menuiserie
----------------	----------------------------------	----------------------------------	-----------------------

Nous allons nous intéresser plus en détail aux salles CH 42 et CH 41. Notre proposition (appuyée par Monsieur Bettiol) consiste à déplacer la paroi qui sépare ces deux salles pour agrandir la salle CH 42 de 20 m<sup>2</sup> et de rétrécir l'autre de 20 m<sup>2</sup> pour arriver à une salle de 80 m<sup>2</sup> et une autre de 40m<sup>2</sup>.

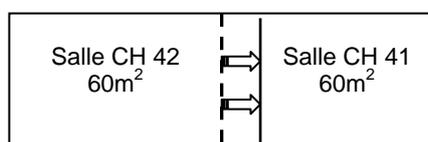
## Visualisation :

Actuellement :



Paroi de séparation  
actuelle

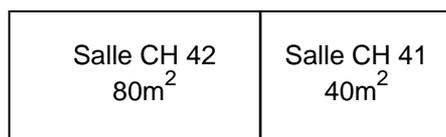
Projet :



Paroi de  
séparation actuelle

Déplacement de la  
paroi vers la droite

Aboutissement :



Le déplacement de la paroi coûterait entre 10'000 et 15'000 CHF. A cela s'ajouterait le coût d'un éclairage adéquat, de la rénovation des sols (pose d'une moquette) et des murs, ou encore des travaux électriques. L'ensemble de ces aménagements s'élèverait à environ 50'000 CHF, toujours selon l'évaluation de Monsieur Bettiol.

Cet espace, en revanche serait fin prêt pour accueillir le SCAIDOC. L'un des avantages de cette proposition réside dans le fait que celui-ci serait de plain-pied. Il bénéficierait par conséquent d'une très bonne visibilité extérieure. (Ses fenêtres offrent une bonne luminosité qui permet une alternance entre lumière du jour et lumière électrique.)

Il est indéniable que la facilité d'accès dont bénéficie ce lieu est un élément important à prendre en compte. En effet, un CEDOC acquiert régulièrement des ouvrages et du matériel et plus sporadiquement du mobilier. Toutes ces livraisons se feraient alors dans de bonnes conditions. Le plain-pied et le parking situé devant la salle seraient alors très appréciés. Il faut également tenir compte que les personnes handicapées pourraient accéder aisément au centre de documentation.

## Proposition 2

Salle **CH 37** située au deuxième étage, troisième allée du bâtiment principal du SCAI du 40 avenue de Châtelaine.

Voici une photo du bâtiment principal ainsi que quelques photos de la salle CH 37

Salle CH 37



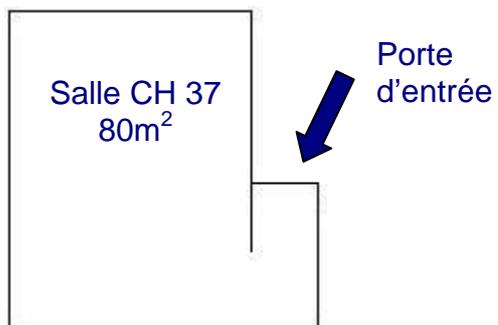
Salle CH 37  
80 m<sup>2</sup>



Porte  
d'entrée

Cette salle de classe, de 80 m<sup>2</sup>, pourrait devenir l'endroit d'implantation du SCAIDOC. Bien qu'elle se situe au deuxième étage et que sa visibilité ne soit pas excellente (une bonne signalétique pourrait arranger cela...), nous l'avons retenue, non seulement car elle possède un espace suffisant mais aussi car elle dispose d'une bonne luminosité extérieure, elle est éloignée des sources de bruit, proche des toilettes et elle ne nécessite pas ou peu de travaux (il est plutôt question d'aménagement).

Schématiquement, la salle CH 37 ressemble à ceci :



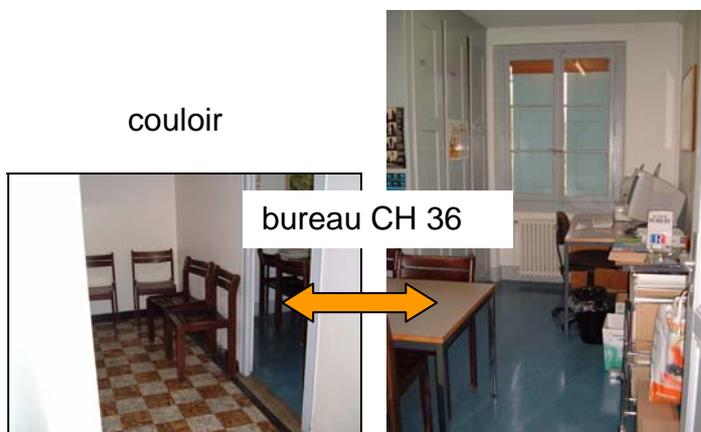
### Proposition 3

Salle **CH 37**, bureau **CH 36**, couloir du deuxième étage, troisième allée du bâtiment principal au 40 avenue de Châtelaine.

Voici une photo de la salle CH 37, du bureau CH 36 et un aperçu avec le couloir.

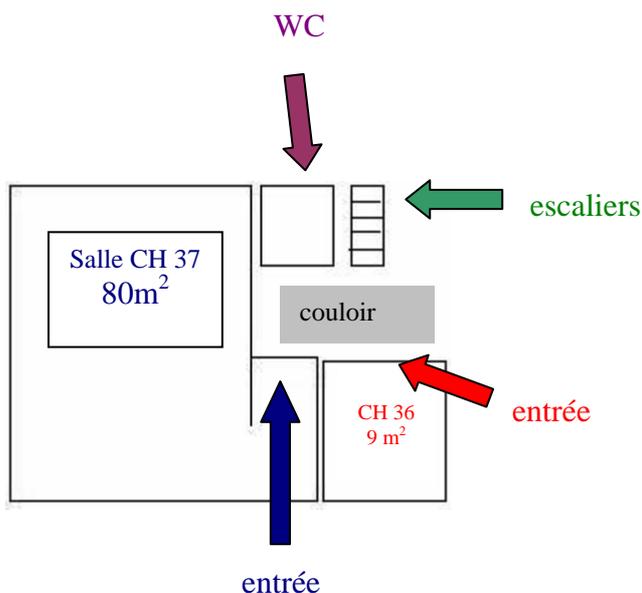


Salle CH 37



Cette troisième proposition reprend la deuxième mais y rajoute le bureau CH 36 ainsi que l'espace couloir.

Schématiquement, voici ce que cela représente :



L'avantage de cette proposition réside dans le fait que la salle CH 36 (bureau d'une superficie de  $9\text{m}^2$ ) pourrait devenir le bureau de la/du bibliothécaire, local important pour y déposer les ouvrages en attente de traitement, les différents documents « confidentiels » liés à la gestion du CEDOC ainsi que les divers documents de travail. Le couloir pourrait dès lors servir de vitrine au futur SCAIDOC.

#### Pour conclure :

Nous pensons que la création d'un CEDOC est une décision importante et que sa réalisation nécessite des **concessions**. Choisir de transformer une salle de cours en CEDOC est certes une perte pour l'enseignement traditionnel, au profit, et non des moindres, d'un autre type d'enseignement, **fondé sur l'apprentissage, la valorisation et l'appropriation du savoir par le biais des livres et de la lecture**. Par conséquent, mettre en place un CEDOC doit être, à nos yeux, considéré comme un **investissement sur l'avenir**.

## 10. Perspectives d'avenir

Au début de notre mandat, un chiffre avait été annoncé : **5 ans** ! Nous devons donc garder à l'esprit que le SCAIDOC ne verrait pas le jour avant ce délai. Nous avons donc essayé, du mieux possible, de nous projeter dans le futur.

Nous sommes évidemment conscientes que si un quelconque feu vert est donné, le projet serait à revoir. Notre travail servirait cependant **d'outil de base** à un spécialiste en Information et Documentation pour le prolongement d'une réflexion à ce propos et les pistes que nous avons avancées pourraient tout à fait être suivies, du moins c'est ce que nous espérons.

### **Note :**

Si vous désirez approfondir l'une ou l'autre des notions abordées dans ce dossier, veuillez vous référer au mémoire.